

ÉGLISES ET SOCIÉTÉ : SOUSSION OU SUBVERSION ?

Constatons-le : la foi chrétienne ne fait parler d'elle dans les médias que de manière négative. Ce sont les positions éthiques épiscopales, des affaires comme le film de Martin Scorsese ou le livre de Salman Rushdie, les agitations intégristes.

La revendication de pouvoir ou la volonté de soumettre le monde semblent aujourd'hui être les éléments saillants de la présence chrétienne dans le monde. On voit les chrétiens au côté des pouvoirs, on les voit revendiquer un rôle officiel et institutionnel. L'Eglise semble souhaiter devenir le partenaire principal des Etats. Voilà le constat que l'on peut faire quand on observe l'état de notre monde.

La théologie a sans doute été oubliée dans cette affaire. L'Eglise, qui n'est pas une institution, mais un corps, celui du Christ, un ensemble vivant, se sclérose en s'institutionnalisant. Ça n'est pas le rôle de l'Eglise que de remplir le rôle social des chrétiens, sauf peut-être quand elle est le dernier recours possible, quand il n'y a pas d'autre espace pour ce faire que l'Eglise, comme on l'a vu l'an passé, par exemple, dans l'ancienne Allemagne de l'Est. Le rôle de l'Eglise est de proclamer l'Evangile dans toutes ses dimensions et de rassembler les chrétiens autour du Christ. La présence chrétienne doit se voir sans avoir une reconnaissance officielle et instituée.

Aujourd'hui, l'heure semble être à la remise en cause, en France en tout cas, de la séparation des Eglises et de l'Etat. Divers projets, émis tant dans les milieux religieux que dans les milieux politiques, envisagent un contrat qui serait passé entre l'Etat et les religions pour définir les rapports entre ces contractants et les apports des uns aux autres. Dans le passé, on appelait cela un concordat. Les religions doivent être reconnues, nous explique-t-on. Soit, mais faut-il contracter pour cela ? A l'heure où le pape parle d'une Europe des valeurs, où l'Islam, dans sa version la plus dure, est au pouvoir dans plusieurs pays et représente un danger pour d'autres (l'Algérie, par exemple), n'est-il pas au contraire urgent de réaffirmer la nécessaire séparation des religions et de l'Etat ? Cette séparation est, me semble-t-il, théologiquement fondée...

L'Eglise est immergée dans le monde, et, dans les domaines concernés, soumise à César. Ça n'est pas César qui lui est soumise, même dans les domaines qui concernent Dieu. Pour ces derniers, l'Eglise a un devoir de résistance vis-à-vis de César, mais non le droit de tenter de le soumettre. Elle peut revendiquer sa liberté, mais elle ne doit pas vouloir asservir César.

En d'autres termes, nous n'avons pas à chercher à conformer le monde à notre théologie : ce n'est ni dans nos capacités, ni juste ; il ne s'agit pas de tenter de transformer le monde en royaume de Dieu, mais d'œuvrer pour la justice. Le christianisme a d'abord, pour la société, un rôle de critique des pouvoirs et des idéologies, qui ne peut être limité par une quelconque dépendance de l'Etat. La situation actuelle doit être pour nous un appel à la vigilance. La fin des dictatures à l'Est ne doit pas être remplacée par une main-mise des religions, dont un nouveau concordat serait une première étape. Le constantinisme n'a toujours pas fini d'être un piège pour l'Eglise de Jésus-Christ...

Fabrice Lengronne

Responsable de la publication

A nos lecteurs

Ce n° 44 paraît avec passablement de retard, et nous vous prions de nous en excuser. Nous avons prévu de publier cette année deux numéros spéciaux : l'un consacré aux travaux du Congrès de Lausanne à Manille, en 1989 ; ce sera le n° 45, qui devrait sortir en janvier 1991 ; l'autre devait être consacré à la prédication. Ce projet consacré à la prédication n'est pas abandonné, mais seulement retardé : nous attendions des articles que nous n'avons pas tous eu à temps pour une publication immédiate. Nous continuons à travailler sur ce thème et nous espérons pouvoir y consacrer le n° 47 ou le n° 48. N'ayant pas les éléments de ce numéro spécial prédication, il nous a fallu bouleverser les prévisions de publication, ce qui explique le retard de la présente livraison. Nous tenterons dans les mois qui viennent de rattraper notre retard... Merci de votre compréhension.

**Le Rédacteur,
responsable de la publication**